

Séance du : 23 Juillet 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt quatre le vingt trois juillet à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés : BLAZEVIC Harry, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha

Absent : GRANGÉ David, ALLEGRE Sophie

Date de convocation : 15/07/2024

OBJET : Projet de travaux 2 Avenue de la Résistance

La commune de Lavoûte-sur-Loire a un projet de réhabilitation d'un bâtiment pour le déplacement d'un commerce multiservice et la rénovation du logement de l'étage.
Afin de mener à bien cette opération, la collectivité envisage de recruter un maître d'œuvre.

La commune peut bénéficier de subvention du Département (CAP43), de l'ANCT, du LEADER.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

- de valider les travaux de réhabilitation du bâtiment au 2 avenue de la Résistance
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation relative au marché » de maîtrise d'œuvre
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus


